

Critère de qualité:

5-1 Valoriser l'apprentissage anticipé de la conduite ou supervisée pour le candidat de la catégorie B du permis de conduire

Apprentissage Anticipé de la Conduite

C'est quoi?

Plus connue sous le nom de conduite accompagnée,
sa durée minimale est de 1 an à partir du rendez-vous préalable
et au moins 3000km parcourus.

Ses avantages sont nombreux!

Il s'agit, entre autres, de:

- se donner le temps d'acquérir de l'expérience,
- renforcer ses automatismes,
- être encadré pendant sa période de prise de risque suivant l'apprentissage de la conduite d'un nouveau véhicule etc...



Critère de qualité:

5-1 Valoriser l'apprentissage anticipé de la conduite ou supervisée pour le candidat de la catégorie B du permis de conduire

Apprentissage Anticipé de la Conduite

Déroulement:

Suite à la fin de la formation initiale, un rendez-vous préalable est organisé (en présence d'un accompagnateur).
Il permet à l'accompagnateur d'avoir une idée précise des points à surveiller durant le début de cette conduite accompagnée.

4 à 6 mois après et avec au moins 1000km parcourus, s'organise un premier rendez-vous pédagogique (en présence d'un accompagnateur).

Il se décompose en 2 parties, l'une théorique, en salle, et l'autre pratique, avec une leçon de conduite.
Ce rendez-vous permet la sensibilisation des élèves conducteurs et des accompagnateurs à des sujets de sécurité routière et de réorienter les axes de travail en conduite, en fonction de l'évolution du futur candidat au permis de conduire.

Critère de qualité:

5-1 Valoriser l'apprentissage anticipé de la conduite ou supervisée pour le candidat de la catégorie B du permis de conduire

Apprentissage Anticipé de la Conduite

Un second rendez-vous pédagogique du même format est réalisé en fin de conduite accompagnée.
L'auto-école se charge de vous préparer à l'examen et le tour est joué!



Mener sa conduite accompagnée au bout vous octroiera aussi des avantages tarifaires concernant les surprimes jeunes conducteurs des assurances et vous fait évoluer le plafond de points de votre permis à 12, son maximum, en 2 ans au lieu de 3!